



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beauvais, le 12 avril 2017



**Lancement du concours "Villes et Villages Fleuris" 2017 :  
les inscriptions sont ouvertes !**

## **Le concours**

Depuis **1959**, le concours "*Villes et Villages Fleuris*" est destiné à distinguer les villes, villages, mairies et maisons, engagé(e)s dans une démarche d'amélioration du cadre de vie et de respect de l'environnement.

En effet, une ville ou un village fleuri(e) est une commune qui améliore son cadre de vie, son image et son accueil. L'opportunité de développer l'économie locale ainsi que le tourisme tout en favorisant la cohésion sociale et en agissant en faveur de l'écologie.

Trois catégories principales sont en jeu : **les communes fleuries, les mairies fleuries ainsi que les maisons fleuries.**

En **2016**, plus de **123 prix** ont été remis récompensant les catégories « **maisons fleuries** » et « **villes et villages fleuris** » au niveau départemental.

**Trois nouvelles communes de l'Oise** ont été **labellisées au niveau national** l'année dernière: Allonne, Auger-Saint-Vincent et Guiscard.

L'édition 2017 est marquée par une nouveauté puisque désormais, les **acteurs touristiques** (hôtels-restaurants, campings, gîtes, chambres d'hôtes et offices de tourisme) peuvent également s'inscrire dans la catégorie **« Tourisme Fleuri »**.

## **Pour s'inscrire à l'édition 2017**

Les inscriptions au concours "*Villes et Villages Fleuris*" 2017 sont ouvertes ! **Villes, villages et mairies** peuvent désormais se munir d'un dossier d'inscription sur [oise.fr](http://oise.fr), le remplir et le renvoyer **avant le 10 mai 2017 à l'adresse suivante** :

**Conseil départemental de l'Oise**  
Direction des territoires  
Service attractivité  
Madame Catherine Follorou-Ferron  
1, rue Cambry – CS 80941  
60024 Beauvais Cedex

Les **maisons et les acteurs touristiques** disposent d'un délai supplémentaire et auront jusqu'au **10 juin 2017** pour envoyer leur dossier de candidature, par l'intermédiaire de leur commune.

**Les jurys tourneront dans les communes de l'Oise en juin et juillet avant de rendre visite aux maisons, mairies et acteurs touristiques en septembre et octobre prochains.**

### **Infos pratiques**

Tél : 03.44.06.67.75

Mail : [vvf@oise.fr](mailto:vvf@oise.fr)

**Retrouvez plus d'informations et les documents d'inscription sur [www.oise.fr/vvf-2017/](http://www.oise.fr/vvf-2017/)**

Contact Presse  
Direction de la Communication  
Conseil départemental de l'Oise  
☎ 03 44 06 60 48

Suivez-nous sur :

